



A la demande de Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, le Comité économique des produits de santé (CEPS) a mené une négociation avec le **laboratoire Abbott** sur le prix du nouveau système d'**auto-surveillance de la glycémie sans contact FreeStyle Libre**

. La négociation a abouti à un accord permettant de prendre en charge ce dispositif médical à 100% par l'Assurance maladie. L'avenant à la convention entre le CEPS et le laboratoire a été signé ce jour.

En France, près de 3 millions de personnes prennent un traitement médicamenteux pour un diabète (4,7% de la population). La réduction des complications passe notamment par des mesures hygiéno-diététiques, mais aussi par l'optimisation du contrôle glycémique, dont l'efficacité n'est plus à démontrer sur la prévention des complications spécifiques du diabète.

Le dispositif FreeStyle Libre est un lecteur de glycémie de nouvelle génération. Il permet d'effectuer une mesure flash du taux de glucose sans lancette, sans piqûre. Il va remplacer la mesure de la glycémie capillaire par prélèvement sanguin.

Des études ont montré une amélioration de l'équilibre glycémique et un impact positif sur le suivi des patients et leur capacité à mieux s'insérer dans la vie sociale.

Cet accord représente une avancée majeure pour la qualité de vie des patients diabétiques : 30 000 patients ont déjà acquis ce dispositif, qui n'était jusqu'ici pas pris en charge par l'Assurance maladie ; 300 000 patients insulinotraités sous multi-injections ou pompe, devraient à terme bénéficier de ce dispositif innovant.

## **Le nouveau système d'auto-surveillance de la glycémie sans contact, FreeStyle Libre (laboratoire ABBOT**

Écrit par Ministère de la santé

Mardi, 02 Mai 2017 10:25 - Mis à jour Mardi, 02 Mai 2017 10:33

---

A noter que la prescription de FreeStyle Libre est limitée aux médecins diabétologues et aux pédiatres expérimentés en diabétologie.